FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Le présent document n'est pas requis en vertu de législation locale, mais est fourni à titre d'information
US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Date d'émission 23-janv.-2019 **Date de révision** 11-okt.-2023 **Numéro de révision** 3

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit TLR-1 Medium Strength Threadlocker

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit TLR-1

Synonymes TLR-1

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Verrouiller les assemblages filetés

Restrictions d'utilisation Aucun connu

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateurs du fournisseurs initials

Babac
2355 Rue Florian
Montreal, QC H2K-2P6
(p) 514-527-8261
(f) 514-522-4111

HLC
1000 rue des Riveurs
Lévis, QC G6Y 9G3
infos@cycleslambert.com
(p) +1 (0)418 835 16 85
(f) +1 (0)800 461 16 85

Live To Play Sports
1465 Kebet Way
Port Coquitlam, BC
604-552-2930

Adresse du fournisseur

Park Tool Company
5115 Hadley Avenue N
St Paul, MN 55128
+1 651-777-6868

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300 (Amérique du Nord)

2. Identification des dangers

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger
Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible de provoquer le cancer.
Peut irriter les voies respiratoires.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence - Prévention
Se procurer les instructions avant l'utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail.
Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Conseils de prudence - Réponse
Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette). EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
Yeux
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Peau
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Inhalation
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Conseils de prudence - Entreposage
Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres renseignements
Peut être nocif en cas d'ingestion. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Synonymes TLR-1

Nom chimique	No. CAS	% en poids	**Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)**	**Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)**
Méthacrylate de polyéthylèneglycol	25852-47-5	50-59	-	-
Acide hexanoïque, 2-éthyl-, diester avec tétraéthylèneglycol	18268-70-7	20-29	-	-
Méthacrylate d'hydroxypropyle	27813-02-1	5-9	-	-
Saccharine sodique	128-44-9	1-4	-	-
Hydroperoxyde de cumène	80-15-9	1-4	-	-
Cumène	98-82-8	<=1	-	-
Acide acétique, 2-phénylhydrazide	114-83-0	<=1	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Contact avec les yeux Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Effets d'une exposition Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés CO2, poudre chimique sèche, sable sec, mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Eau.

Dangers particuliers associés au produit chimique Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Cumène	TWA: 5 ppm	TWA: 50 ppm	IDLH: 900 ppm

98-82-8		TWA: 245 mg/m³ (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m³ (vacated) S* S*	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m³

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Cumène 98-82-8	TWA: 50 ppm TWA: 246 mg/m³	TWA: 25 ppm STEL: 75 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 246 mg/m³

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
Cumène	TWA: 5 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 5 ppm	TWA: 5 ppm

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Cumène	TWA: 50 ppm STEL: 74 ppm	TWA: 5 ppm	TWA: 50 ppm STEL: 74 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m³ STEL: 75 ppm STEL: 365 mg/m³ Skin

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n’est requis dans des conditions normales d’utilisation. En cas d’irritation ou de dépassement des limites d’exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

Considérations générales sur l’hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect
- **État physique** Liquide
- **Couleur** Bleu

Odeur Caractéristique
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH		Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	>= 200 °C / >= 392 °F	
Point d'éclair	95 °C / 203 °F	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative		Aucune donnée disponible
Densité relative		Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Non miscible dans l'eau	
Solubilité(s)		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique		Aucune donnée disponible

Autres renseignements	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV	0.64
VOC	~ 6.8 g/l / ~ 0.06 lb/gal
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	~ 1.07 g/cm³ (~ 8.92915 lbs/gal) @20°C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aldéhydes, Hydrocarbures.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants). Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Toxicité aiguë .

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH:

ETAmél (orale) > 2,000 mg/kg
ETAmél (cutané) > 5,000 mg/kg
ETAmél (inhalation-vapeur) > 20 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) > 10 mg/l

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acide hexanoïque, 2-éthyl-, diester avec tétraéthylèneglycol	= 18 g/kg (Rat)	-	-
Méthacrylate d'hydroxypropyle	= 11200 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
Saccharine sodique	= 1280 mg/kg (Rat)	-	-
Hydroperoxyde de cumène	= 382 mg/kg (Rat)	= 0.126 mL/kg (Rabbit)	= 220 ppm (Rat) 4 h
Cumène	= 1400 mg/kg (Rat)	= 12300 µL/kg (Rabbit)	> 3577 ppm (Rat) 6 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures. Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Saccharine sodique 128-44-9	-	Group 3	-	-
Cumène 98-82-8	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
A3 - cancérogène chez l'animal
CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme
Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains
NTP (programme national de toxicologie)
Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme
OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)
X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Saccharine sodique 128-44-9	-	LC50: 16400 - 20400mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	-	LC50: =3.9mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-
Cumène 98-82-8	EC50: =2.6mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 6.04 - 6.61mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =4.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =2.7mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =5.1mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	EC50: =0.6mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 7.9 - 14.1mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Acide hexanoïque, 2-éthyl-, diester avec tétraéthylèneglycol	6.43

18268-70-7	
Méthacrylate d'hydroxypropyle 27813-02-1	0.97
Saccharine sodique 128-44-9	-2.227
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	1.6
Cumène 98-82-8	3.55

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

Californie - Informations sur les déchets Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux
Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313
Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Hydroperoxyde de cumène - 80-15-9	1.0
Cumène - 98-82-8	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers
Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)
Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

CERCLA
Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (RQ)
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	10 lb	-	RQ 10 lb final RQ RQ 4.54 kg final RQ
Cumène 98-82-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Cumène - 98-82-8	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	X	X	X
Saccharine sodique 128-44-9	-	X	X
Cumène 98-82-8	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA	**Risques pour la santé**	3	**Inflammabilité**	1	**Instabilité**	0	**Dangers particuliers** -
HMIS	**Risques pour la santé** *	3	**Inflammabilité**	1	**Dangers physiques**	0	**Protection individuelle** X

Légende Étoile des risques chroniques ** = Danger chronique pour la santé*

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau
+	Sensibilisants		

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS
Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)
EPA (Agence de protection de l'environnement)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Classification SGH - Japon
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 23-janv.-2019

Date de révision 24-juil.-2023

Note de révision Changement dans la classification du mélange.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique